



Position de l'Alyans Nasyonal Gwadeloup

Congrès des élus consacré à l'eau

L'eau, quel que soit le pays, est une question politique. Plus que la distribution du précieux liquide c'est le reflet des choix collectifs.

Quelles sont les priorités ? Comment permettre au plus grand nombre d'avoir accès à ce droit humain fondamental ? Quelle eau, pour quelle agriculture ? Comment mieux gérer l'urbanisme ? Choisir des entreprises privées au risque de la spéculation ou plutôt mettre en œuvre une régie publique efficace ? Comment préserver ce bien commun pour les générations futures ?

Parce que ces réponses sont politiques, nous avons fait le choix de répondre positivement à la demande du président du Conseil Départemental. Nous remercions Guy Losbar, Président du Congrès de nous permettre de nous exprimer via nos propositions sur ce péril.

Nous avons décidé de ne pas céder à l'automatisme qui consiste à fustiger les élus en les pointant du doigt tout en restant à distance. Nous assumons de porter notre part en tant que citoyens, responsables politiques, et aussi victimes régulières de cette situation désastreuse.

LE CONSTAT

Plus de 15 ans de coupures, de casses, de robinets secs, on ne peut plus appeler cela une crise. C'est notre contexte, notre réalité. Contrairement à ce que nous avons entendu ces dernières semaines, faire le constat est nécessaire et primordial. La situation est ambivalente, on n'a jamais autant parlé d'eau, de millions octroyés, dépensés, perdus dans la comptabilité, réapparus. Des Plan Eau Dom, des Contrats de Progrès, des PPI (Plan prévisionnels d'Investissements) ... et tellement d'autres plans annoncés !

On n'a jamais parlé autant de déficits, énuméré les chantiers sans que pour autant, il y ait un diagnostic partagé. Sur les 3000km de canalisations : où en sommes-nous ?

Combien de km ont été réparées ? Combien peuvent encore tenir ? Quelle est la connaissance des réseaux primaires, secondaires et tertiaires ? Quel est l'impact des coupures tournantes sur ses réseaux fragiles ? Quel coût représente le changement d'un km de canalisation ? Suivant les différents chiffres annoncés, un kilomètre de canalisation varie de 400000 euros à quasiment 1 millions d'euros. Faut-il 1 milliard ou 2 milliards : pour arriver à répondre aux besoins de 2026 dans 10 ans ou prévoir dès maintenant une organisation qui sera pérenne en 2050 ?



Nos différents échanges avec des responsables, des anciens responsables de syndicats, des techniciens, des ingénieurs en charge et des élus, indiquent qu'il n'y pas un diagnostic partagé et chacun tente de démontrer qu'il a fait sa part, souvent en se défaussant « ce n'est pas ma compétence ». Même l'État ose le dire, avec toupet en rejetant la faute sur les élus qui écoutent stoïques. Mieux toute honte bue devant les médias, un ministre conseille d'un ton désinvolte, à la population de faire bouillir son eau.

Pourtant quand nous faisons la chronologie du dossier de l'eau, l'État a été partie prenante de cette organisation avec son bras armé : la défunte DDE et ce jusqu'au début des années 2000. En 1968, c'est l'État qui a posé les bases de la DSP litigieuse, imposée ensuite sans transparence. C'est l'État qui, avec ses services déconcentrés, intervient sur les choix de STEP ou autre équipement... on peut continuer encore longtemps. Sauf à considérer que la Guadeloupe est un pays étranger (ce qui ne serait pas pour nous déplaire), il est inadmissible que 4 décennies de permissivité, de choix stratégiques imposés (choix des matériaux, des technologies, du fermier, etc) puissent être balayées par « ce n'est pas ma compétence ». 4 décennies d'absence totale de justice puisque les tribunaux ont régulièrement prononcé des non-lieux sans déterminer les responsabilités ... ou plutôt si... une condamnation pour des banquets dispendieux dans une période très courte.

Les citoyens de Guadeloupe dont cet État se revendique, méritent que leurs droits humains élémentaires soient respectés : une eau en quantité, une eau de qualité et un assainissement qui fonctionne.

Enfin, le bilan de cette loi imposée qui crée le SMGEAG en exacerbant tous les travers dénoncés avec force en 2009 : moins de transparence, moins de responsabilité, un conseil de surveillance sans moyens qui n'est qu'un élément de communication, vu que les associations de citoyens qui la composent, ne peuvent pas se faire entendre.

Une fois que ce diagnostic transparent avec des indicateurs clairs et lisibles sera partagé, un projet commun pourrait émerger. Sans cela, l'adhésion de la population et la confiance ne seraient qu'un vœu pieux.

Ce projet commun, à notre avis, doit s'articuler autour de 4 axes : pallier l'urgence, un service public fort, l'innovation, déterminer les responsabilités.

L'URGENCE :

- Les citernes : Avec la généralisation des tours commencés en 2013, ce sont quasiment tous les usagers qui souffrent de coupures régulières. Certains quartiers se retrouvent pendant des jours, des semaines, voire des mois sans eau mais surtout sans information. L'urgence est que ces cas de figures n'existent plus. Il nous semble nécessaire de renouveler l'opération d'équipement des maisons individuelles, les établissements scolaires qui ne seraient pas encore équipés ainsi que les habitats collectifs en citernes-tampon avec surpresseurs et des kits de potabilité. La précédente opération portée par la Région Guadeloupe avait pu entraîner des dérives. Pour autant, dans le contexte actuel, cela ne peut être un achat de luxe réservé aux plus fortunés. Les collectivités



doivent avoir une action volontariste pour maîtriser les tarifs mais aussi favoriser dans la construction des maisons, la prise en compte de ces équipements permettant de faire face aux coupures. De plus, certains quartiers se trouvent privés d'eau pendant des mois, par simple manque de surpresseur, ce qui est aberrant. La possibilité d'utiliser dans ces cas des citernes souples devrait être étudiée.

- Les analyses de l'eau : Dlokaka, c'est l'expression qui est utilisée régulièrement pour qualifier l'eau du robinet. Régulièrement, les alertes interdisant la consommation sont connues alors que l'eau a été consommé depuis plusieurs jours. La recherche de chlordécone ne semble pas systématique. Pour rétablir la confiance, il conviendrait que des analyses régulières et rapides puissent être diligentées. L'association « Nou Vlé Bon dlo » indique qu'il peut se passer 69 jours sans contrôle sur la moitié du réseau. La confiance ne se décrète pas...
- Les bouteilles d'eau : Les doutes persistants conduisent la majorité de la population à se méfier de l'eau du robinet. Les usagers achètent donc quotidiennement des packs d'eau. Cette situation fait l'affaire des distributeurs d'eau en bouteille mais obère fortement le pouvoir d'achat. Nous estimons que là encore, une démarche volontariste doit être engagée afin de réduire ce poste de dépense par le contrôle des prix. Cette consommation a un impact considérable sur le volume des déchets, l'investissement dans des méthodes alternatives doit être envisagé. L'accès à l'eau ne peut dépendre des revenus des ménages, il faut donc prévoir un accompagnement renforcé des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles les plus vulnérables. Comme prévu dans les différents plans ORSEC, la généralisation de distribution de bouteilles doit être effective en cas de coupures prolongées.
- Une communication transparente : Depuis près de 15 ans, les principaux messages des autorités consistent à enjoindre les usagers à payer une eau par principe alors qu'elle coule de moins en moins dans les robinets, qu'elle est souvent polluée. Dans le même temps, de grandes entreprises publiques ou privées et des collectivités ont des dettes cumulées qui se chiffrent en million d'euros. Ces usagers ont payé pendant des années la maintenance de ces réseaux, leur colère peut légitimement s'entendre. Plus qu'une culpabilisation, l'effort collectif ne pourra venir que d'une communication transparente, nous indiquant les avancées, en clair : « nou ka soufè pou ki rézon ? ». Donc, au lieu de la litanie des coupures, pensez à un journal hebdomadaire de l'eau qui nous indiquerait les avancées des travaux sur les réseaux.

UN SERVICE PUBLIC FORT

En France, il y a un débat historique sur la gestion du service public de l'eau. Certaines collectivités comme la Ville de Paris ont remunicipalisé ces services ce qui a eu pour effet de mieux contrôler les tarifs avec une baisse de 8% et des performances supérieures aux opérateurs privés. La constitution d'un service public efficient, organisé, nous semble la meilleure solution pour peu qu'il y ait une stratégie définie et une vision prospective pour le territoire.

- Redonner aux opérationnels de l'eau dont c'est le métier, la possibilité de l'exercer hors des pressions politiciennes. Aux questions techniques, il faut des réponses techniques, hors de tout



dogmes ou querelles politiciennes. La Loi créant le SMGEAG consacre de fait, un hyper président en créant un monstre administratif mêlant EPCI et EPIC : une aberration. Cependant, il ne tient qu'aux acteurs en présence d'agir en responsabilité. Personne n' imagine que le Président du Conseil de Surveillance du CHU signer les ordonnances des patients : pourquoi le Président du SMGEAG pourrait piloter les opérations quotidiennes plutôt que de porter une stratégie pérenne ?

- Préserver l'eau comme un bien commun : Nous affirmons la nécessité de privilégier les capacités du service public, de renforcer l'expertise publique et d'assurer une maîtrise collective des investissements afin de contenir les coûts pour les usagers et d'éviter les logiques de surenchère financière. Sa gestion doit reposer prioritairement sur la compétence publique, la maîtrise publique des investissements et le contrôle citoyen.
- La gouvernance de l'eau doit se renouveler et doit intégrer les usagers : le conseil de surveillance représentant les usagers - qui était pourtant une innovation de la loi créant le SMGEAG - doit disposer de véritables moyens d'expertise, d'évaluation et de contrôle avec une dotation définie. Les citoyens doivent pouvoir accéder aux données essentielles concernant la qualité du service, l'avancement des travaux et l'utilisation des financements publics. Nous appelons également à développer une culture de coopération entre l'ensemble des collectivités, de l'État, des opérateurs et des représentants des usagers afin de sortir définitivement des logiques de confrontation.
- Le mal être des agents : Les difficultés rencontrées par le syndicat ne doivent pas conduire à ignorer les réalités humaines auxquelles sont confrontés ses agents. Beaucoup de salariés exercent leurs missions dans des conditions particulièrement difficiles, avec des moyens parfois insuffisants et sous une pression constante liée aux attentes légitimes de la population. Au lancement du SMGEAG, la question du statut des fonctionnaires a été un sujet de doute, pendant des mois. D'autres ont vu les régies et les services de proximité où ils travaillaient dissouts et ont été contraints de rejoindre le syndicat unique : là où ils pouvaient porter des réponses aux usagers, ils ne peuvent les accompagner désormais à cause d'une désorganisation structurelle avec des services en manque d'effectif et d'autres où il y en a trop.
- La question de la formation continue et initiale est fondamentale dans la perspective d'un service public de l'eau performant. La gestion des ressources humaines doit devenir une priorité stratégique. Les élus doivent garantir un cadre de travail stable, des objectifs clairs, des formations adaptées et un dialogue social de qualité. La réussite du service public de l'eau dépend aussi de la reconnaissance de celles et ceux qui le font fonctionner chaque jour.

L'INNOVATION

- Multiplier les sources d'approvisionnement pour s'adapter au terrain : depuis 15 ans, la gestion de l'eau s'est traduite par une fuite en avant à la recherche des pertes sur un réseau vieillissant : une course sans fin pour réparer ... un peu la tête dans le guidon. Nous sommes sur une île avec une topographie qui peut être très différente d'une commune à l'autre. Les solutions peuvent donc être multiples : des usines de dessalement adaptées à notre contexte énergétique et environnemental, la récupération des eaux pluviales, la réutilisation des eaux grises (REUT réutilisation des eaux usées traitées), la remise en état de certains châteaux d'eau... Focaliser uniquement sur la réparation et le



changement du réseau comme seule solution pour notre approvisionnement en eau, nous condamnons irrémédiablement à être en retard sur les besoins des usagers.

- Les nouvelles technologies d'assainissement adaptées aux réalités insulaires : la majorité des STEP sont hors d'usage ou fonctionnent mal parce qu'elles ne sont pas adaptées à notre contexte climatique ou alors, le coût de ces usines a souvent été minoré lors des projections budgétaires. Nous devons engager sans attendre les études et expérimentations nécessaires à ce sujet. Par exemple, l'utilisation du moringa pour traiter les eaux usées.
- De nouvelles règles de construction pour les maisons individuelles ou l'habitat collectif doivent être envisagées afin de permettre la généralisation de la réutilisation des eaux grises, faciliter la phytoépuration pour ceux qui le peuvent ou le souhaitent,
- L'autonomie hydrique doit devenir un objectif stratégique du territoire. L'innovation doit devenir un pilier de notre souveraineté hydrique.

DÉTERMINER LES RESPONSABILITÉS

Les Guadeloupéens ont pendant des décennies, payé pour la maintenance de ces réseaux sans qu'aujourd'hui personne ne soit tenu pour responsable de cette situation délétère.

Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, il est nécessaire de déterminer les différentes responsabilités pour faire la lumière sur ce qui s'est passé. Nous ne croyons pas à une irresponsabilité congénitale des guadeloupéens, c'est en dénonçant ceux qui ont failli, fait des erreurs, permis la commission de ces erreurs que nous pourrions nous en prémunir.

Déterminer les responsabilités, en particulier celle de l'État qui a failli à exercer le contrôle sur les acteurs en présence, en protégeant la population face aux risques sanitaires, c'est aussi s'assurer d'obtenir des réparations nécessaires aujourd'hui. Cette recherche des responsabilités devrait être aussi le combat des élus actuels, rompre avec cet héritage commence par là. Pour l'heure, seules les associations de consommateurs ont fait appel à la Justice.

Conclusion

La crise de l'eau est devenue une question de dignité, de santé publique, de développement économique et de cohésion sociale. Elle est le résultat de décennies de renoncements, d'absence de vision, de sous-investissement chronique et d'une gouvernance incapable d'anticiper les besoins fondamentaux de la population.

Ce congrès pourrait ne pas être un rendez-vous supplémentaire dès lors que vous abandonnez vos postures, vos stratégies, vos plans de communication pour 2028. À l'heure où la question de l'autonomie est au centre des débats, c'est le moment de montrer que vous savez prioriser l'intérêt supérieur des guadeloupéens et conjuguer vos efforts.



Les usagers de l'eau ne supportent plus que ce sujet puisse être un terrain d'enjeux politiques. Ce n'est pas une fatalité. Prévoir la production, la distribution, l'assainissement pour les 15 prochaines années, c'est l'horizon minimum qui doit vous préoccuper. Construisons ce pacte guadeloupéen de l'eau fondé sur la transparence, la responsabilité et l'action.

Alyans Nasyonal Gwadeloup